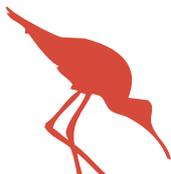


# RAPPORT D'ACTIVITE

& de  
développement  
durable

2020



“ Continuité de projets  
et continuité de services ”

## Continuité de projets et continuité de services



L'année 2020 aura été une année particulière, à plusieurs titres. Année électorale tout d'abord – avec les élections municipales et communautaires de mars – elle a vu le renouvellement à 44 % du conseil communautaire et la réélection de Mickaël Vallet à la présidence de la Communauté de Communes, avant que je ne lui succède à cette fonction en novembre, suite à son élection comme sénateur.

Année de crise sanitaire surtout, avec la pandémie de Covid-19 et son lot de confinements, de couvre-feux, et de protocoles sanitaires. Dans une situation aussi exceptionnelle, l'enjeu pour une collectivité est de continuer à assurer ses missions de service public, et d'adapter son organisation pour y parvenir.

C'est ce que nous avons fait avec la mise en place du télétravail, la commande de masques pour la protection de nos agents et la mise en place de protocoles sanitaires pour protéger le public. Au plus fort de la crise, c'est-à-dire lors du premier confinement, certains de nos agents ont pris des risques : collecte des ordures ménagères, ouverture de la déchèterie aux professionnels, accueil des enfants de personnels soignants, interventions des aides à domicile chez les plus fragiles, distribution de colis alimentaires par nos animateurs dont les structures d'accueil étaient fermées.

Le travail à distance a permis à nos services de garder le contact avec les assistantes maternelles, les parents, les entreprises et les administrés en général, tout en

poursuivant les projets menés avec nos partenaires. Bien sûr, certains d'entre eux ont connu un temps d'arrêt, mais ont vite repris leur rythme de croisière à la faveur du retour à (quasi)normale.

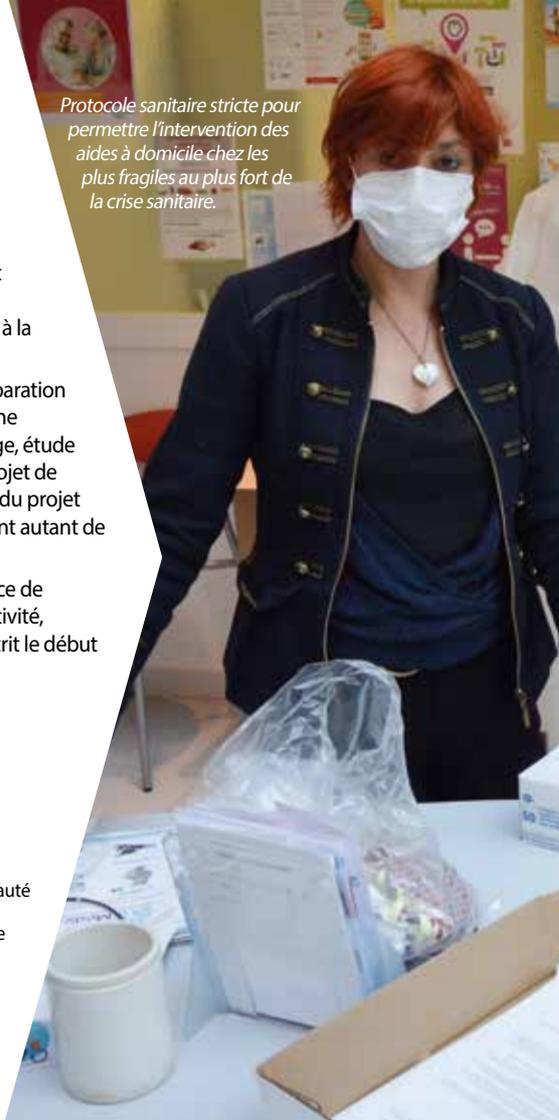
Commercialisation des parcs d'activités, préparation d'une note argumentaire en vue de lancer une Opération Grand Site sur le marais de Brouage, étude d'opportunité d'un Parc Naturel Régional, projet de coopération avec le Québec, mise en œuvre du projet santé-social, soutien à la vie associative... sont autant de dossiers qui nous ont mobilisés.

C'est tout cela, et bien plus encore, que retrace de manière synthétique le présent rapport d'activité, démontrant la continuité dans laquelle s'inscrit le début de ce nouveau mandat.



**Patrice BROUHARD**  
Président de la Communauté de Communes du Bassin de Marennes et du Centre Intercommunal d'Action Sociale.

*Protocole sanitaire stricte pour permettre l'intervention des aides à domicile chez les plus fragiles au plus fort de la crise sanitaire.*





# Sommaire

<b>La Communauté de Communes</b> .....	p.4	<b>La gestion des déchets</b> .....	p.24
La carte de la CDC		La collecte et valorisation des déchets	
Le conseil communautaire		Covid-19 : soutien aux entreprises	
Le bureau		L'évolution de la production des déchets	
Les compétences		<b>Le développement durable</b> ..	p.28
L'organigramme des services		Pour un développement durable du territoire	
Le pôle ressources		L'Espace Info Énergie	
<b>Les finances 2020</b> .....	p.10	Le Conseiller en Énergie Partagé	
<b>L'aménagement du territoire</b> .....	p.12	<b>L'action sociale et familiale</b> ..	p.30
Le Grand projet du marais de Brouage		Le Centre Intercommunal d'Action Sociale	
Le projet de création d'un parc naturel régional		Le projet santé-social de territoire	
La francophonie comme levier de développement		Covid-19 : le CIAS sur le pont en 2020	
L'animation Natura 2000		Le Relais Petite Enfance	
L'urbanisme et l'application du droit des sols		Les accueils de Loisirs	
L'amélioration de l'habitat		Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité	
<b>Le développement économique</b> .....	p.20	Les Locaux Jeunes	
Les grandes orientations de 2020		<b>Le sport, la culture et la vie associative</b> .....	p.34
Les Parcs d'Activités Économiques		<b>Le tourisme et le patrimoine</b> ..	p.36
Covid-19 : soutien aux entreprises		<b>La gestion du patrimoine communautaire</b> .....	p.38
Soutien aux activités de centre-bourg			
Des partenaires pour l'emploi et les entreprises			



# LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Le Conseil communautaire	p. 5
Le bureau	p. 6
Commissions	p. 7
L'organigramme des services	p. 8

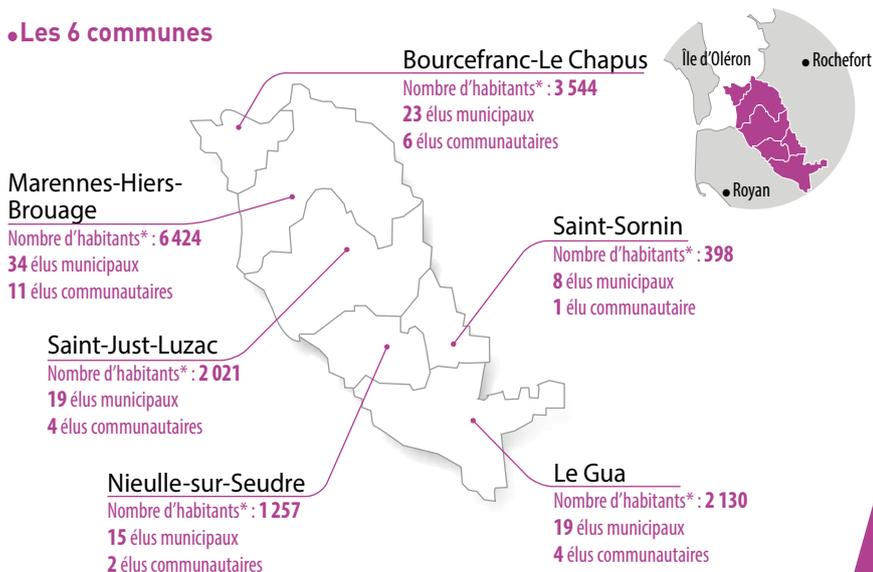


*Le siège de la Communauté de Communes  
à Marennes-Hiers-Brouage.*

# La Communauté de Communes du Bassin de Marennes

La CdC du Bassin de Marennes compte 6 Communes rassemblant près de 16 000 habitants sur un territoire de 182 km<sup>2</sup>.

## • Les 6 communes



\* Populations totales légales en 2018 - Source INSEE

**118**  
conseillers municipaux

**27**  
conseillers communautaires

# Le Conseil communautaire

Organe délibérant de la Communauté de Communes, le Conseil communautaire se réunit en séance publique environ une fois par mois, afin de délibérer. Renouvelé à l'occasion des élections municipales et communautaires du 15 mars 2020, il est composé de 27 conseillers.

## Les conseillers communautaires par communes :

### MARENNES-HIERS- BROUAGE (11 sièges)

- Mme Claude BALLOTEAU
- M. Jean-Marie PETIT
- Mme Frédérique LIÈVRE
- Mme Martine FARRAS
- M. Philippe LUTZ
- Mme Michelle PIVETEAU
- M. Alain BOMPARD
- Mme Mariane LUQUÉ
- M. Nicolas LEBLANC
- M. Philippe MOINET
- M. Richard GUÉRIT

### BOURCEFRANC-LE CHAPUS (6 sièges)

- M. Guy PROTEAU
- Mme Sabrina HUET
- M. Jean-Marie BERBUDEAU
- Mme Adeline MONBEIG
- M. Philippe BIARD
- M. Jean-Louis BERTHÉ

### LE GUA (4 sièges)

- M. Patrice BROUHARD
- Mme Béatrice ORTEGA
- M. Stéphane DELAGE
- M. Joël CHAGNOLEAU

### SAINT-JUST-LUZAC (3 sièges)

- Mme Ghislaine LE ROCHELEUIL-BÉGU
- M. Jean-Pierre MANCEAU
- M. Jean-Michel BOUZON

### NIEULLE-SUR-SEUDRE (2 sièges)

- M. François SERVENT
- Mme Ingrid CHEVALIER

### SAINT-SORNIN (1 siège)

- M. Joël PAPINEAU



# Le Bureau

Élu par l'ensemble des conseillers communautaires, le bureau est l'organe exécutif de la collectivité.

## Le Président



**Patrice BROUHARD**  
Président

Président du Centre Intercommunal d'Action Sociale. Maire du Gua.



## Les Vice-Présidents



**Jean-Marie PETIT**

*1<sup>er</sup> vice-président*

Chargé de la gestion des zones humides et de la valorisation des marais.

Maire délégué de la Commune déléguée de Hiers-Brouage.



**François SERVENT**

*4<sup>e</sup> vice-président*

Chargé du développement durable et de l'accueil des Gens du voyage.

Maire de Nieulle-sur-Seudre.



**Joël PAPINEAU**

*2<sup>e</sup> vice-président*

Chargé du développement économique.

Maire de Saint-Somin.



**Alain BOMPARD**

*5<sup>e</sup> vice-président*

Chargé de la culture, du sport et de la coopération interterritoriale.

Conseiller municipal de Marennes-Hiers-Brouage.



**Guy PROTEAU**

*3<sup>e</sup> vice-président*

Chargé du tourisme et du patrimoine.

Maire de Bourcefranc-Le Chapus.



**Mariane LUQUÉ**

*6<sup>e</sup> vice-présidente*

Chargée des affaires sociales et de l'habitat.

Adjointe au maire de Marennes-Hiers-Brouage.

## La conférence des maires

Cette instance permet d'associer aux travaux du bureau communautaire :



**Claude BALLOTEAU**

Maire de Marennes-Hiers-Brouage.



**Ghislaine LE ROCHELEUIL-BÉGU**

Maire de Saint-Just-Luzac.

## Commissions

Six commissions, réunies au moins une fois par trimestre, sont chargées d'étudier les questions qui sont ensuite soumises au Conseil communautaire, dans divers domaines :

- Gestion des zones humides - GEMAPI
- Développement économique
- Tourisme et Patrimoine
- Culture – Sport – Coopération
- Moyens communautaires et mutualisation
- Régie des Déchets

Afin d'associer les Communes à la vie de l'intercommunalité, ces commissions seront élargies à des conseillers municipaux.



## Les Compétences

La Communauté de Communes (CdC) est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) à Fiscalité Professionnelle Unique (FPU). Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, elle exerce trois blocs de compétences.

Éligible à la « DGF bonifiée », la CdC du Bassin de Marennes exerce toutefois un nombre de compétences plus important que celui des Communautés de Communes de sa catégorie. L'ensemble de ces compétences vise à assurer une cohérence et à rationaliser la gestion de nombreux services publics dédiés à la population.

### Compétences obligatoires

#### ● Développement économique

Aménagement, entretien et gestion de Parcs d'Activités Économiques.  
Politique locale du commerce

#### ● Aménagement de l'espace communautaire

Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).  
Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE).  
Zones d'Aménagement Concerté.

Valorisation des marais classés en zones sensibles.

#### ● Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des Gens du voyage

#### ● Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

#### ● Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)

- Eau
- Assainissement

## Compétences optionnelles

#### ● Protection et mise en valeur de l'environnement

Préservation des marais.

#### ● Politique du logement et du cadre de vie

Programme d'Intérêt Général (PIG) pour l'amélioration de l'habitat.

Programme Local de l'Habitat (PLH).

#### ● Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire

Voies des zones d'activités et d'accès aux équipements communautaires.

Itinéraires cyclables pour les liaisons intercommunales.

#### ● Développement et aménagement sportif de l'espace communautaire

Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements sportifs.  
Soutien aux associations.

#### ● Action sociale d'intérêt communautaire

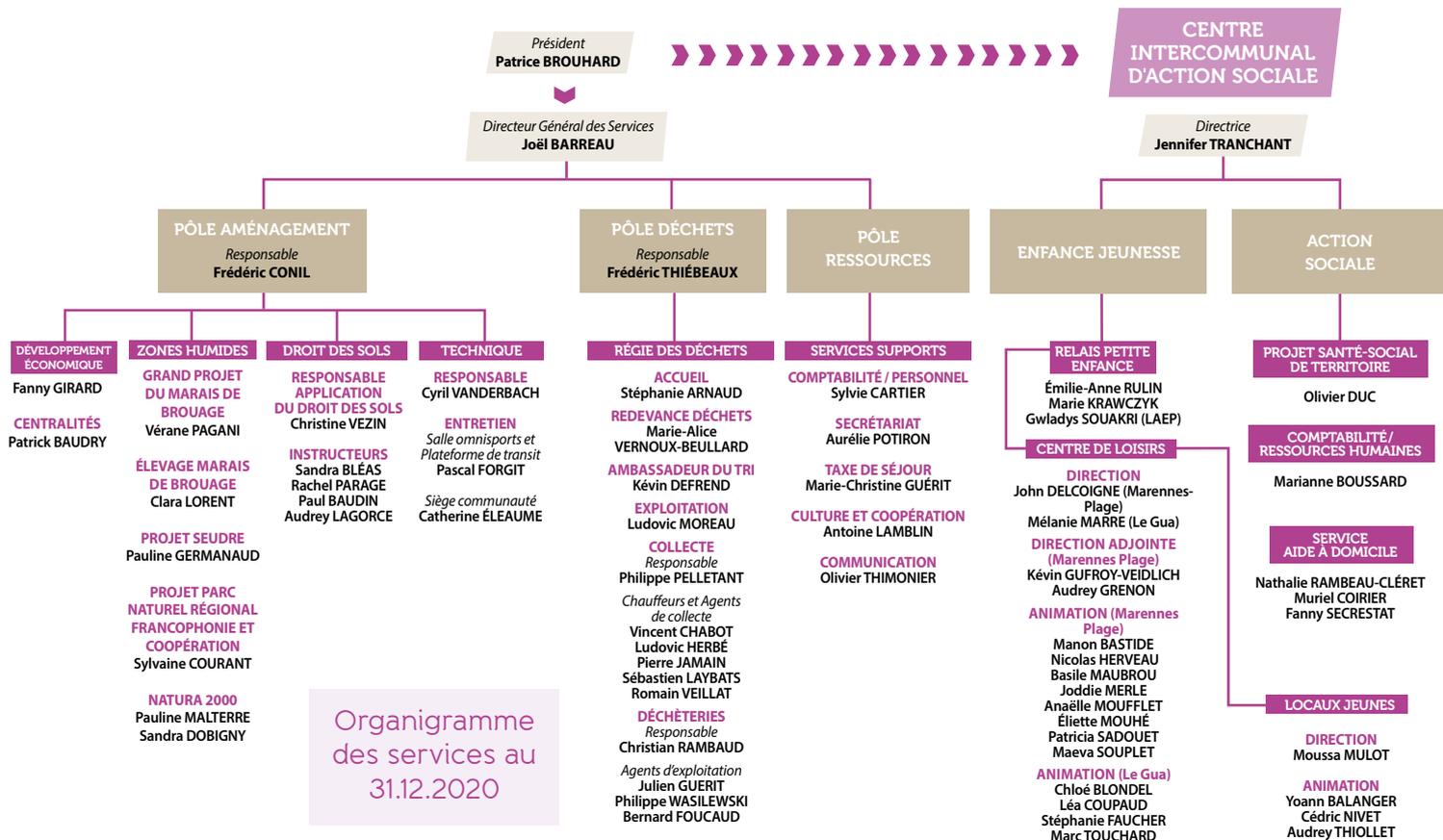
Insertion économique et sociale, emploi et formation professionnelle.  
Politique éducative en direction de l'enfance-jeunesse.  
Analyse des besoins sociaux.  
Service d'aide à domicile.

#### ● Création et gestion de maisons de services publics

## Compétences facultatives

- Tourisme : accueil, information et promotion touristique.
- Actions dans les domaines culturels et artistiques.
- Participations aux dépenses d'investissement des collèges.
- Politique en matière de sécurité.
- Infrastructures et réseaux de consommations électroniques.

# L'ORGANIGRAMME DES SERVICES



Organigramme  
des services au  
31.12.2020

## LE PÔLE RESSOURCES

Les services de la Communauté de Communes sont organisés en trois pôles dont un fonctionnel : le pôle ressources, qui assure l'administration de l'intercommunalité. Deux pôles opérationnels mettent en œuvre les projets portés par les élus : aménagement et déchets.

## Comptabilité et personnel

Avec la Direction Générale des Services, ce service est en charge de la gestion des emplois et des effectifs : recrutements, formations, rémunérations, gestion des carrières...

## Secrétariat

Ce service assure de nombreux travaux administratifs : courrier, invitation, rédaction des comptes rendus, archivage, classement, gestion de la taxe de séjour, accueil des usagers.

### Des structures spécialisées pour exercer certaines compétences

- **Le Centre Intercommunal d'Action Sociale** (établissement public) exerce la compétence enfance-jeunesse et action sociale [lire p.30].
- **Le Pays Marennes Oléron** (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural) a en charge le Schéma de Cohérente Territoriale, l'Observatoire du territoire (SIG) et la gestion des fonds européens.
- **Le Comité de Bassin d'Emploi Marennes Oléron** (association) gère la Maison des Initiatives et des Services labellisée Maison de Services au Public.
- **L'Office de Tourisme de l'île d'Oléron et du bassin de Marennes** (association) est chargé de l'accueil et de la promotion touristiques.

## Communication

Chargé de promouvoir les projets et réalisations de la Communauté de Communes et du CIAS, le service communication assure la production des publications et des supports de communication (plaquettes, brochures, affiches...). Il anime le site internet et les comptes Facebook et Twitter de la collectivité.



Plusieurs infographies publiées dans la presse et sur les réseaux sociaux ont permis d'informer la population pendant le confinement.



Suivez toute l'actualité de la Communauté de Communes du Bassin de Marennes sur [www.facebook.com/cdc.bassinmarennes](https://www.facebook.com/cdc.bassinmarennes)



[www.twitter.com/CdC\\_marennes](https://www.twitter.com/CdC_marennes)

## LES FINANCES 2020

Les flux financiers de la Communauté de Communes sont retracés dans différents budgets en fonction des activités réalisées.

- **Le budget général** est celui qui est financé par l'impôt.
- **Le budget de la Régie des déchets** enregistre l'ensemble de l'activité financière de la collecte et du traitement des déchets. Il est financé par la redevance des ordures ménagères.
- **Le budget de la plateforme de transit des produits de la mer** concerne la location des espaces et bureaux aux transporteurs. Il est financé par les loyers.
- **Les budgets des parcs d'activités économiques** enregistrent les aménagements des terrains, ils sont financés par la revente des terrains.



### Les produits des impôts suivants ont été comptabilisés :

Impôt		Produit en €
Contribution Foncière Économique (CFE)	24,75 %	515 048
Cotisation sur la Valeur Ajoutée (CVAE)	-	400 942
Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM)	-	167 388
Imposition Forfaitaire sur les entreprises de Réseaux (IFER)		56 850
Taxe d'Habitation	8,12 %	1 669 391
Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties	4,58 %	51 523
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>2 861 142</b>
Compensations de l'État		226 330
Reversement à l'État (Fonds National de Garantie des Ressources Individuelles)		-654 809
Reversement aux Communes (Attributions de compensation)		-512 553
GEMAPI		320 000
<b>Fiscalité perçue</b>		<b>2 240 110</b>

Répartition des recettes de fonctionnement		Montant en €
Impôts et taxes	71,35 %	3 537 338
Dotations et subventions	23,83 %	1 181 519
Produits des services et autres recettes	4,82 %	238 809
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>4 957 666</b>

Répartition des dépenses de fonctionnement		Montant en €
Fournitures et services	18,86 %	623 665
Frais de personnel	31,65 %	1 046 616
Autres charges de gestion	49,49 %	1 636 808
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>3 307 089</b>

Annuité de la dette : 141 206 € soit 3,95 % des recettes de fonctionnement.

Dépenses de fonctionnement par activité	Taux
Administration générale	30 %
Culture et sports	5 %
Enfance jeunesse / Action sociale	25 %
Aménagement de l'espace – développement économique et touristique	40 %

En 2020, les dépenses d'investissement du budget général se sont élevées à 704 444 €, concernant essentiellement les travaux de requalification du Parc d'activités Fief de Feusse.



- Réaménagement du Moulin des Loges.
- Aménagement de 3 lots sur le Parc d'activités Les Grossines pour des activités de services et commerces.

## Le budget de la Régie des déchets

Le budget de la Régie des déchets comptabilise l'ensemble des recettes et dépenses relatives à la collecte et au traitement des déchets.

Répartition des recettes totales d'exploitation		Montant en €
Redevance	92,78 %	2 003 844
Autres recettes	7,22 %	155 927
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>2 159 771</b>

Répartition des dépenses totales d'exploitation		Montant en €
Fournitures et services	44,50 %	878 039
Frais de personnel	29 %	614 744
Autres charges de gestion	27 %	545 854
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>2 038 637</b>

Annuité de la dette : 33 321 € soit 1,54 % des recettes de fonctionnement.



- Aménagement d'une nouvelle déchèterie.
- Renouvellement du parc de véhicules de collecte.

# L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le Grand projet du marais de Brouage .....	p. 13
Le projet de création d'un Parc Naturel Régional .....	p. 14
La francophonie comme levier de développement .....	p. 15
L'animation Natura 2000 .....	p. 16
L'urbanisme et l'application du droit des sols .....	p. 18
L'amélioration de l'habitat .....	p. 19



# Le Grand projet du marais de Brouage

Depuis 2016, la CdC du Bassin de Marennes et la CdA Rochefort Océan (CARO) portent ensemble un projet ambitieux de préservation et de valorisation du marais de Brouage – l'une des plus remarquables zones humides du littoral français – impliquant l'ensemble des acteurs locaux concernés.

## Il s'articule autour de 3 axes principaux :

- La gestion de la zone humide et en particulier de la ressource en eau,
- Le soutien aux activités primaires et notamment à l'élevage extensif,
- La valorisation patrimoniale et touristique du site.

## • 52 km de canaux curés

Dans le cadre de la mise en œuvre du Contrat de progrès territorial signé en 2019, 52 km de canaux du réseau secondaire ont été curés au cours de l'été 2020. Cette opération, menée par le Syndicat mixte de la Charente aval, s'inscrit dans le programme pluriannuel d'entretien du marais afin de permettre un meilleur fonctionnement hydraulique de la zone humide.

## • Accompagnement des éleveurs

Grâce à une chargée de mission dédiée, les collectivités accompagnent l'association des éleveurs du marais de Brouage, impliquée dans une expérimentation nationale sur l'élevage comme gestionnaire des zones humides. Une étude de faisabilité d'un atelier de découpe et de transformation collectif de la viande a également été lancée.



## • Et aussi en 2020

- 3<sup>e</sup> réunion du Parlement du marais sur le thème du paysage,
- Publication de la brochure *À la recherche de l'esprit des lieux*,
- Réalisation d'un inventaire des cabanes de marais en vue de les valoriser,
- Organisation d'un éducteur à Broue pour sensibiliser les prestataires touristiques,
- Organisation d'ateliers de concertation dans le cadre d'une étude vélo,
- Nouveaux ateliers avec les enfants des écoles dans le cadre du projet pédagogique « Habiter le marais »,
- Décision de candidater au lancement d'une Opération Grand Site.



Jean-Marie Petit,  
Vice-président

*a en charge la gestion des zones humides et la valorisation des marais. Il accompagne également la mise en œuvre des actions sur les sites Natura 2000.*

*Maire délégué de Hiers-Brouage*

*Atelier participatif lors du 3<sup>e</sup> Parlement du marais sur le thème du paysage.*



## Les 5 missions des Parcs Naturels Régionaux

(article R333-4 du Code de l'Environnement) :

- la protection et la gestion du patrimoine naturel, culturel et des paysages,
- l'aménagement du territoire,
- le développement économique et social,
- l'accueil, l'éducation et l'information du public,
- l'expérimentation et l'innovation.

# Le projet de création d'un Parc naturel régional

En octobre 2018, les Communautés d'Agglomération Rochefort Océan (CARO) et Royan Atlantique (CARA), et la Communauté de Communes du Bassin de Marennes, conscientes des problématiques qu'elles partagent en matière d'aménagement et de développement, ont lancé une étude d'opportunité quant à la création d'un Parc naturel régional (PNR).

Alors qu'elles coopèrent déjà depuis plusieurs années dans différents domaines, elles ont souhaité engager une réflexion collective sur la pertinence d'un tel outil pour structurer une politique plus globale de préservation, d'aménagement, de développement et de promotion du territoire.

Confiée à un groupement d'étude et soutenue à hauteur de 50 000 € par la Région Nouvelle-Aquitaine, l'étude d'opportunité a permis de réaliser un diagnostic du territoire et de faire émerger les grands défis auxquels pourraient répondre un PNR :

- Anticiper et adapter le territoire aux changements climatiques, optimiser la gestion de l'eau et des zones humides,
- Promouvoir de nouveaux équilibres sociaux et territoriaux entre le littoral et l'arrière-pays,
- Cultiver les filières d'excellence et structurer un modèle touristique alternatif,
- Améliorer la lisibilité et l'efficacité des politiques publiques.

L'étude doit aussi permettre d'analyser la plus-value d'un PNR par rapport aux dispositifs existants, de proposer un périmètre cohérent, et de confirmer l'engagement des acteurs locaux.

Si les élus le souhaitent et s'ils obtiennent l'avis favorable de l'État, le Conseil régional et le territoire pourront s'engager ensemble dans l'élaboration d'une charte (enjeux et plan d'actions) pour ensuite solliciter le classement en PNR. Cette démarche, si elle voit le jour, pourrait prendre environ une dizaine d'années.



# La francophonie comme levier de développement

La Communauté de Communes du Bassin de Marennes a décidé en 2020 de poursuivre le projet de coopération porté jusqu'ici par le Pays Marennes Oléron et intitulé « faire de la francophonie un levier de développement local ». Afin de définir un nouveau programme d'actions, elle a mené une mission de six mois auprès de la Municipalité Régionale de Comté de l'île d'Orléans à Québec.

Cette mission a permis à la CdC de mettre son expertise en matière de développement local au service de la MRC : animation d'un réseau de bibliothèques, projet de sentiers touristiques notamment, et de se familiariser avec les pratiques professionnelles outre-Atlantique.

En lien avec les élus, les agents et les partenaires de la MRC (maison des jeunes, musée spécialisé autour de la généalogie), un programme d'actions à mener de 2021 et 2023 a été construit et proposé aux élus du Bassin de Marennes.

Parmi les pistes de travail envisagées : des échanges de pratiques avec un musée de l'île d'Orléans sur le tourisme généalogique, des interventions artistiques sur le thème du patrimoine naviguant, et des actions communes pour la sensibilisation des jeunes aux problématiques de préservation des zones humides.

## En matière de francophonie, le Bassin de Marennes compte de nombreux partenaires :

- La ville de Caraquet, au Nouveau-Brunswick à l'est du Canada, jumelée avec la ville de Marennes,
- Le Sine Saloum, région du Sénégal, marqué par des zones humides et la culture de l'huître,
- Deux Communautés de Communes en Normandie (l'intercoSud Eure et la CdC des Hauts du Perche) : foyers de départ importants vers la Nouvelle-France au XVII<sup>e</sup> siècle.
- L'île d'Orléans, située sur le Saint-Laurent à proximité immédiate de la ville de Québec : l'un des premiers lieux d'établissement des colons français au XVII<sup>e</sup> siècle.

Deux brochures ont été publiées en 2020 : un guide pratique sur l'entretien des marais et un guide de bonnes pratiques pour les activités nautiques dans les marais : kayak et paddle.



## Projet « Seudre »

Dans la continuité du projet « Redémarais » qui portait sur le maintien et le développement des activités dans les marais, la CdC du Bassin de Marennes et la CdA Royan Atlantique ont décidé en 2020 de poursuivre leur collaboration en posant les bases d'un projet de préservation et de valorisation des marais de la Seudre. Un diagnostic permettra en 2021 de définir les actions à mener.

# L'animation Natura 2000

La Communauté de Communes du Bassin de Marennes a été reconduite en 2020 comme structure animatrice de trois sites Natura 2000 (voir carte). Elle met en œuvre les actions définies dans les Documents d'Objectifs (DOCOB) de chacun de ces sites et travaille avec de nombreux acteurs pour une bonne articulation des politiques publiques sur la préservation de la biodiversité.



*Cistude d'Europe, espèce protégée  
du marais de Brouage.*



**Malgré une année 2020 un peu particulière, le travail d'animation des sites Natura 2000 s'est poursuivi et a même été renforcé, avec l'arrivée d'une deuxième animatrice pour le site Marais de Brouage.**

## ● Signatures de chartes Natura 2000

- Sur le marais de Brouage, 5 chartes ont été renouvelées sur 35 ha, et 1 nouvelle a été signée sur 11 ha.
- Sur le marais de la Seudre, 3 chartes ont été renouvelées (avec parfois une augmentation des surfaces engagées) et 1 nouvelle charte a été signée sur 61 ha.
- En 2020, 90 % des propriétaires se sont réengagés, portant à 273 ha la surface couverte par une charte.

## ● Évaluations d'incidences

- 83 projets ont bénéficié d'un appui technique et de conseils sur les enjeux habitats/espèces afin de permettre leur réalisation tout en prenant en considération l'environnement : 23 sur le marais de la Seudre, 26 sur les marais d'Oléron et 17 sur le marais de Brouage.
- 16 avis favorables ont été émis concernant les fiches cantonales relatives au protocole « marais charentais ».



## ● Suivi d'espèces protégées : Plusieurs suivis scientifiques ont été opérés permettant d'acquérir ou de renforcer les connaissances naturalistes :

- le suivi de l'hivernage de la Cistude d'Europe en réseau secondaire dans le marais de Brouage avant curage, réalisé par l'association OBIOS,
- le suivi des populations d'amphibiens dans le marais de Brouage (OBIOS/NE17),
- le suivi des limicoles nicheurs dans le marais de Brouage (CREN/LPO) et sur l'île d'Oléron (CCIO),
- le suivi des Anguilles en fossés dans le marais de la Seudre (Cellule Migrateur : CREAA/EPTB/MIGADO et N2000),
- le suivi annuel des chauves-souris à la Carrière de l'Enfer (LPO/2000).

*Tourne pierre à collier interrompu.*



Île d'Oléron

Site Natura 2000  
Marais de Brouage  
et du nord Oléron  
26 000 hectares

Site Natura 2000  
Marais de la Sudre  
et du sud Oléron  
14 000 hectares

Site Natura 2000  
Carrière de l'Enfer  
41 hectares

Bassin de  
Marennes

### ●Autres actions :

- Préparation du dossier de candidature du marais de Brouage au réseau international RAMSAR (dépôt en 2021).
- Participation à la mise en place d'un Observatoire du marais de Brouage, dont l'objectif est d'alimenter les diverses politiques publiques à l'œuvre sur le marais.
- Préparation de la signature de 3 nouveaux contrats Natura 2000.



Lettre d'information  
«À ras 2 marais», publiée  
à 1 500 exemplaires.



# L'urbanisme et l'application du droit des sols

La Communauté de Communes du Bassin de Marennes instruit depuis juillet 2015 les demandes d'urbanisme pour le compte des Communes au sein d'un service mutualisé.

Le service ADS a ainsi en charge le suivi administratif et technique du projet au regard des règles d'urbanisme.

## Ce service est constitué de 4 agents :

- 1 responsable instructeur
- 3 instructeurs.

Les services communaux restent les interlocuteurs privilégiés des administrés.

La mairie est le guichet unique pour le dépôt des demandes et assure l'information du public.

Ce sont les maires qui, *in fine*, délivrent les autorisations d'urbanisme.

## Un guichet numérique d'autorisations d'urbanisme

En 2020, la Communauté de Communes et les mairies du Bassin de Marennes ont mis en place un guichet numérique d'autorisations d'urbanisme qui permet de réaliser ses demandes en ligne et de suivre l'évolution de son dossier en temps réel :

[www.bassin-de-marennes.com/vivre-au-quotidien/urbanisme-droit-des-sols](http://www.bassin-de-marennes.com/vivre-au-quotidien/urbanisme-droit-des-sols)

## Le service « ADS » en 2020 :

- 731 dossiers traités,
- 77 certificats d'urbanisme opérationnels,
- 425 déclarations préalables,
- 217 permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager,
- 12 autorisations de travaux au titre des Établissements Recevant du Public (sécurité incendie et accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite).

Rattaché au Pôle aménagement, le service est sollicité pour différents projets d'aménagement notamment les Parcs d'Activités Économiques ou l'accompagnement d'acteurs du territoire dans l'accomplissement de leur projet d'urbanisme. Le service participe aux actions conduites par les collectivités et les accompagne dans leurs projets d'évolution de leurs documents d'urbanisme : modification ou révision de PLU (Plans Locaux d'Urbanisme).



# L'amélioration de l'habitat

Depuis 2010, la Communauté de Communes du Bassin de Marennes mène une politique d'aide à la rénovation de l'habitat privé via le Programme d'Intérêt Général (PIG). Ce dispositif est mené en collaboration avec l'État et l'Agence nationale de l'habitat (Anah).

Il permet de soutenir financièrement les propriétaires occupants pour la réalisation de travaux d'économie d'énergie (isolation, remplacement de fenêtres, changement de chaudière...) ou d'adaptation du logement au handicap, et les propriétaires bailleurs pour la création de logements aidés.

## • Les projets aidés en 2020 :

### 41 propriétaires occupants

Un montant total de travaux de 614 021 € et un total de 407 336 € de subventions accordées, dont :

- 285 785 € de l'Anah (y compris prime habiter mieux),
- 41 498 € de la Communauté de la Communes,
- 80 053 € d'autres financeurs (Département, CARSAT, Action Logement).

### 1 propriétaire bailleur

Un montant total de travaux de 13 124 € et un total de 12 220 € de subventions accordées, dont :

- 5 110 € de l'Anah (y compris prime Habiter Mieux),
- 1000 € de la Communauté de la Communes.

## • Animation et permanences

- Le suivi animation du PIG 2018-2020 a été confié à SOLIHA Charente Maritime Deux Sèvres afin d'accompagner gratuitement les propriétaires dans leur démarche : information sur les aides mobilisables, conseil sur les travaux, étude financière et visite technique.
- En 2020, 24 permanences ont été tenues, accueillant 157 personnes dont 110 propriétaires occupants et 2 propriétaires bailleurs. 4 permanences ont été assurées par téléphone lors du 1<sup>er</sup> confinement dû à la crise sanitaire.



# LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

*Distribution de masques et de gel hydroalcoolique aux commerçants pour les aider rouvrir après de confinement.*

Les grandes orientations de 2020 .....	p. 21
Les Parcs d'Activités Économiques .....	p. 22
Covid-19 : soutien aux entreprises .....	p. 23
Soutien aux activités de centre-bourg .....	p. 23

**Avec l'épidémie de Covid-19, l'année 2020 a forcément été particulière pour la vie économique de notre territoire. La Communauté de Communes, partenaire des entreprises, a renforcé son action d'accompagnement pour les aider à surmonter la crise sanitaire. Avec son service développement économique et son chargé de mission centralité, elle a notamment fait la promotion des commerces de proximité, des circuits courts et du « consommer local ».**

**Elle a continué à accompagner les entrepreneurs dans leurs démarches de création ou de développement, notamment dans leur recherche de locaux ou de site d'implantation en cohérence avec leurs activités et leurs attentes. Cette action a été menée dans les centralités et dans les Parcs d'Activités Économiques du territoire.**

## Les grandes orientations de 2020

- La poursuite du programme d'aménagement et de commercialisation des Parcs d'Activités Économiques pour permettre le développement et l'accueil de nouvelles entreprises.
- Le renforcement des partenariats avec les acteurs économiques locaux en faveur de l'accompagnement technique et financier des porteurs de projets.
- La politique locale du commerce et de soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire, pour conserver l'équilibre économique sur le territoire entre revitalisation des centres-bourgs et Parcs d'Activités Économiques.
- Le soutien à la filière élevage avec notamment une étude de faisabilité pour la réalisation d'un atelier de découpe, et la valorisation des circuits courts.



*Vœux aux acteurs économiques du territoire le 13 janvier 2020.*



**Joël Papineau,**  
Vice-président

*s'investit pour le développement économique du territoire. Il s'agit de définir des stratégies d'investissement dans les pôles d'activités et de développer les partenariats avec les forces économiques locales et d'accompagner les porteurs de projet.*



*Maire de Saint-Sornin*

# Les Parcs d'Activités Économiques

## • Oméga (Le Gua)

Inauguré fin 2019 alors que 3 entreprises étaient installées, ce nouveau parc d'activités a vu en 2020 le démarrage des chantiers de 2 nouvelles entreprises pour une ouverture prévue en 2021. La plantation des végétaux pour paysager le parc a eu lieu au cours de l'automne.

## • Fief de Feusse 1 (Marennes)

Réfection d'une partie de la voirie pour plus de sécurité et de facilité d'accès.

## • Fief de Feusse 2 (Marennes)

L'installation d'une nouvelle entreprise artisanale en 2020, et l'accord conclu pour la vente de deux nouvelles parcelles, ont permis de porter à 5 le nombre de lots vendus sur les 7 commercialisés.

## • Le Riveau 2 (Bourcefranc-Le Chapus)

La commercialisation de cette extension s'est poursuivie en 2020 avec notamment l'accord de cession d'une parcelle pour l'implantation d'une entreprise commerciale sur 3 000 m<sup>2</sup>.



*Depuis 2020, une nouvelle signalétique est progressivement déployée dans les parcs d'activités.*



## • Les Grossines (Marennes)

Dans le cadre du projet de requalification de ce parc d'activité, la CdC a programmé en 2020 l'aménagement d'un lotissement de 3 lots (2 500 m<sup>2</sup>) afin d'accueillir 3 entreprises.

## Covid-19 : soutien aux entreprises

Afin d'accompagner au mieux les entreprises impactées par la situation sanitaire liée au Coronavirus, la CdC s'est mobilisée et a mené différentes actions :

- veille et conseil sur les différents dispositifs d'aide mis en place par l'État, la Région...
- création d'un annuaire en ligne des commerçants et artisans pour faire connaître leur modalités de fonctionnement (horaires, commandes en ligne, livraison...),
- création de pages Facebook pour leur offrir une vitrine numérique,
- promotion des plateformes de producteurs locaux travaillant en circuits courts,
- distribution de masques et de gel hydroalcoolique pour aider les commerces à mettre en place les protocoles sanitaires.



## Soutien aux activités de centre-bourg



Dans le cadre de sa compétence en matière de « politique locale du commerce et de soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire » la CdC a recruté en 2020 un chargé de mission centralité, afin d'accompagner les Communes dans leur une stratégie de maintien et de renforcement de l'attractivité commerciale de leurs centres-villes et centres-bourgs.

Cet accompagnement technique a notamment contribué à :

- l'implantation d'une épicerie vrac en centre-ville de Marennes avec le partenariat financier de la mairie,
- le lancement d'une opération « bons d'achats » par l'association des commerçants de Marennes et la mairie.

## Des partenariats pour l'emploi et les entreprises

- Poursuite du dispositif « Entreprendre en Nouvelle-Aquitaine » en partenariat avec la Région, CCI & CMA : accompagnement à la création-reprise d'entreprise, sessions collectives et entretiens individuels.
- Poursuite de l'engagement financier auprès d'Initiative 17 pour des prêts d'honneur aidant les créateurs et repreneurs d'entreprises.
- Participation au dispositif Territoire d'industrie animé par l'Agglomération Rochefort Océan.
- Partenariat avec le CAUE 17 sur les projets architecturaux et d'aménagement dans les zones d'activités économiques.
- Participation au dispositif Croissance Bleue animé par l'Agglomération Royan Atlantique, pour la valorisation des métiers de la mer, la protection de l'environnement et du littoral.

# LA GESTION DES DÉCHETS



# La collecte et valorisation des déchets

Pour la Communauté de Communes du Bassin de Marennes comme pour de nombreuses autres intercommunalités, le service d'élimination des déchets est scindé en deux avec les missions distinctes que sont la collecte d'une part, et le traitement d'autre part.

Si la collecte est assurée directement en régie par les services de la Communauté de Communes, la compétence traitement est en partie déléguée au Syndicat Intercommunautaire du Littoral (SIL) de Rochefort depuis 2012.

## En 2020, la Régie des déchets a assuré :

- la collecte sélective des emballages ménagers (sacs jaunes),
- la collecte des ordures ménagères résiduelles,
- la gestion des points d'apports volontaires (papier/journaux, verre, textiles),
- la gestion des deux déchèteries :
  - La Madeleine au Gua,
  - Le Bournet à Saint-Just-Luzac,
- la communication et la sensibilisation du public en matière de prévention et de réduction des déchets,
- la facturation de la Redevance incitative mise en place en 2015.



**François SERVENT**

Vice-président, chargé de la gestion des déchets,

*suit le travail des équipes de la régie des déchets (collecte, valorisation, traitement) et la sensibilisation au tri.*

*Maire de Nieulle-sur-Seudre*

Je réduis le volume  
de mes déchets  
=  
Je réduis ma facture !





Infographie diffusée dans les médias et les réseaux sociaux pour informer la population.

## GESTION DES DÉCHETS

### Covid-19 : la régie des déchets s'est adaptée

Avec la crise sanitaire du Coronavirus et le confinement, la gestion des déchets a connu quelques bouleversements temporaires. Une adaptation des services de la régie des déchets et une communication régulière, ont permis de faire face à cette situation exceptionnelle :

- suspension pendant six semaines de la collecte des sacs jaunes en raison de la fermeture du centre de tri Atrion. Dès qu'une solution fut trouvée dans un autre centre de tri, une collecte exceptionnelle de déstockage des sacs jaunes fut mise en place fin mars, révélant que les habitants ont continué à trier pendant le confinement et ont stocké leurs emballages,
- maintien de la collecte des ordures ménagères durant toute la crise, grâce à l'engagement et au sens du service public des agents,
- fermeture temporaire des déchèteries aux particuliers durant le premier confinement, pour assurer la sécurité sanitaire des agents et du public. Des périodes d'ouverture furent organisées pour les professionnels dont l'activité était maintenue (paysagistes...),
- forte mobilisation des agents lors de la réouverture des déchèteries du fait d'une fréquentation jamais vue jusqu'à ce jour, nécessitant le recours à un agent de sécurité pour faire face,
- report au mois de juin de la facture de la redevance des ordures ménagères habituellement éditée en avril, afin de prendre en compte les problèmes de trésorerie que la situation sanitaire a pu générer pour certains foyers et certaines entreprises.

### Prévention et gestion des déchets organiques

En 2020, la régie des déchets a poursuivi ses actions de prévention en matière de déchets organiques :

- 85 nouveaux foyers ont été équipés d'un composteur,
- un site de compostage collectif a été créé à l'école primaire du Gua, permettant de composter les restes de repas du restaurant scolaire. Les enfants ont été associés à cette démarche par un travail de sensibilisation au compostage de l'équipe enseignante.

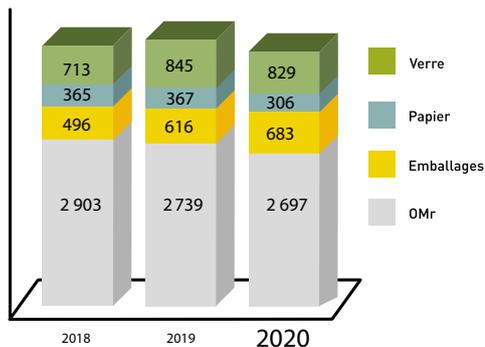


## Les ordures ménagères et assimilées (OMA) en 2020

Malgré le contexte sanitaire et la suspension temporaire de la collecte des sacs jaunes, la collecte des emballages recyclables a continué de progresser en 2020 avec près de 11% d'augmentation pour atteindre 44 kg/habitant/an.

L'impact de l'extension des consignes de tri est encore très présent pour sa deuxième année. La collecte du verre reste à un niveau élevé avec plus de 53 kg/habitant/an. La collecte d'ordures ménagères, en baisse de 1,5% à 175 kg/hab/an, montre bien qu'un transfert de flux s'effectue vers les emballages recyclables : la production de déchets recyclables (sacs jaunes, verre et papiers) représente 118 kg/hab/an contre 96 kg/hab/an en moyenne dans la région Nouvelle-Aquitaine.

en tonnes



### Les déchèteries

En 2020, ce sont 6 603 tonnes de déchets qui ont été collectées en déchèteries (hors gravats) soit une baisse de 6,8 % par rapport à 2019. Cette baisse s'explique par une diminution importante de la quantité de déchets verts (-14 %) et un ralentissement de l'activité économique.

2020 en chiffres :

6  
chauffeurs-rippieurs  
employés pour la collecte  
des déchets

3  
agents  
de déchèterie

2  
techniciens  
administratifs

3  
agents dédiés à l'accueil,  
à la redevance et à  
la gestion du parc  
de contenants

11 192  
tonnes de déchets  
collectés

soit 726 kg/hab.



### PERSPECTIVES 2021

- Poursuite de la distribution des composteurs individuels.
- Travaux d'aménagement de la déchèterie du Bournet (sécurisation du quai).

# LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

*L'extinction nocturne de l'éclairage public fait partie des mesures efficaces pour réaliser des économies d'énergie.*



# Pour un développement durable du territoire

## Le plan d'action 2017-2020 de l'Agenda 21 s'articule autour de quatre axes :

- la promotion d'une citoyenneté active et responsable,
- la valorisation et la préservation du marais,
- des collectivités qui montrent l'exemple,
- vers une amélioration continue du territoire au regard du développement durable.

Ce programme d'actions est mis en œuvre via les politiques sectorielles de la CdC, comme la valorisation des marais (lire p.12 à 17) ou la gestion des déchets (lire p.24 à 27). Depuis 2018, diverses actions sont en outre mises en œuvre en faveur des économies d'énergie.



## L'Espace Info Énergie

La Communauté de Communes a ouvert en 2018 une permanence de l'Espace Info Énergie de Royan en partenariat avec l'Ademe. Deux après-midi par mois, ce service public gratuit d'information aide les habitants à faire des économies d'énergie en les informant sur les éco-gestes et en les conseillant pour leurs projets de rénovation ou de construction d'un logement neuf.

- Comment réduire ma facture d'énergie (gestes, équipements...)?
- Quelles sont les aides financières ?
- Comment mettre en œuvre une isolation efficace et de qualité ?
- Quelles énergies renouvelables choisir pour mon logement (panneaux solaires, chaudière au bois) ?
- À quoi sert un diagnostic de performance énergétique (DPE) ? Quelle différence avec une étude thermique ?



## Le Conseiller en Énergie Partagé

Technicien mutualisé entre les collectivités du Bassin de Marennes et de l'île d'Oléron, le conseiller en énergie partagé est là pour les accompagner dans leur politique d'économie d'énergie.

Après une phase de diagnostic, il a pu élaborer avec les responsables de chaque collectivité, un plan d'actions à mettre en œuvre dans les mois et les années qui viennent.



## Parmi celles-ci, en 2020 :

- réflexion sur la mise en place d'un réseau de géothermie pour le chauffage de la future Maison Locale de Santé au Gua,
- travaux de la nouvelle bibliothèque à Bourcefranc-Le Chapus (isolation par l'extérieur, toiture, menuiseries, ventilation),
- installation de candélabres à LED dans le centre-ville de Bourcefranc.



## L'ACTION SOCIALE ET FAMILIALE



*Le service d'aide à domicile du CIAS (composé d'une vingtaine d'aides à domicile et auxiliaires de vie) accompagne 300 personnes dans les tâches du quotidien.*



**Mariane LUQUÉ,**  
Vice-présidente

*est chargée des affaires sociales : elle suit à ce titre le travail du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) dans la mise en œuvre du projet santé-social de territoire en faveur des plus fragiles et des familles. Adjointe au maire de Marennes-Hiers-Brouage.*

# LE CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS)

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Bassin de Marennes coordonne l'ensemble de la politique sociale et familiale du territoire.



## Il assure 4 grandes missions :

- l'analyse des besoins sociaux du territoire,
- l'accompagnement et le conseil aux Communes en matière d'action sociale,
- l'aide à domicile des personnes âgées ou de toute personne souhaitant une aide régulière pour les tâches du quotidien (ménage, repassage, courses...) et l'aide à la personne (toilette, habillage...),
- la mise en œuvre de la compétence enfance-jeunesse, exercée pour le compte de la Communauté de Communes depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

## Le projet santé-social de territoire

Le CIAS anime et met en œuvre un « Projet santé-social de territoire » dont les objectifs sont de mieux coordonner les acteurs du social et de la santé, de renforcer l'accès aux droits et aux soins, et de permettre un meilleur accompagnement des familles.

Le Projet santé-social s'appuie sur deux dispositifs : la Convention Territoriale Globale signée avec la CAF de la Charente-Maritime, et le Contrat Local de Santé signé avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) de la Nouvelle-Aquitaine.



## Les axes d'action du Contrat Local de santé :

- accompagner les projets de santé sur le territoire,
- accompagner les projets de santé sur le territoire,
- développer le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées et réorganiser la coordination gérontologique,
- favoriser la prévention et la lutte contre le non-recours aux soins,
- sensibiliser les acteurs à la santé environnementale,
- améliorer les parcours de santé et de vie des personnes souffrant de troubles psychiques.

## Les axes d'action de la Convention Territoriale Globale :

- renforcer l'accès aux droits,
- améliorer l'accès aux services,
- investir les problématiques d'inclusion sociale, d'animation de la vie sociale et soutien à la parentalité,
- animer une dynamique transversale à l'échelle des acteurs locaux.

### CIAS

23, rue Dubois Meynardie  
17320 Marennes  
Tél. 05 46 85 75 43  
cias@bassin-de-marennes.fr

Service d'aide à domicile  
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30  
et de 14h à 17h (16h le vendredi)  
Fermé le lundi matin et jeudi après-midi





*Distribution alimentaire par les agents des centres de loisirs.*

## Covid-19 : le CIAS sur le pont en 2020

En lien direct avec les publics, les services du CIAS se sont adaptés à la crise pour assurer la continuité des missions :

- Accompagnement à distance des parents, parents employeurs et assistantes maternelles pour trouver des solutions d'accueil des enfants et gérer les formalités administratives.
- Mise en place d'un système de garde d'enfants de personnels soignants pendant les vacances scolaires.
- Maintien du contact avec les 300 bénéficiaires de l'aide à domicile.
- Distribution de 2 500 colis de la Banque alimentaire par les animateurs durant le 1<sup>er</sup> confinement.

## Le Relais Petite Enfance

Animé par 2 éducatrices de jeunes enfants, le Relais petite enfance est un service ressource pour les assistantes maternelles et les parents.

### En 2020 :

- 29 animations organisées du 1<sup>er</sup> janvier au 13 mars, avant le confinement.
- L'ensemble des assistantes maternelles ont été contactées au moins 3 fois par le Relais depuis le début de la crise sanitaire.
- Informations régulières par courriel des évolutions de la réglementation liées à la crise (veille juridique).
- Distribution de masques en tissus et de masques inclusifs aux assistantes maternelles.
- 52 familles et 30 assistantes maternelles différentes reçues lors d'un entretien individuel.
- Les Lieux d'accueils Enfants Parents (LAEP) du Gua et de Bourcefranc n'ont pu ouvrir que 8 semaines.
- La crèche « Cap au vent moussaillons », dont la capacité d'accueil est de 25 enfants, a fonctionné au rythme des mesures sanitaires liées au Covid-19.

## Sport en milieu scolaire

En 2020, le CIAS a financé :

- une « classe foot » au collège (4h de football par semaine), encadrée par deux éducateurs,
- des séances d'apprentissage de la natation pour les élèves de 6<sup>e</sup>.

La CdC a quant à elle financé des séances de voile pour les élèves de CM2.



## Les accueils de loisirs

« Le château des enfants » situé à Marennes-Plage et « Les petits gamins » situé au Gua, accueillent les enfants de 3 à 11 ans tous les mercredis et pendant les vacances scolaires.

**En 2020, 535 enfants ont été accueillis :**

- 384 enfants au « Château des enfants »,
- 151 enfants aux « Petits gamins » et à l'annexe estivale de Nieulle-sur-Seudre.

En 2020, les 2 structures ont assuré un service de garde pour les enfants de professionnels prioritaires lors des confinements sanitaires. L'équipe éducative du service enfance est également intervenue quotidiennement en milieu scolaire sur les temps de pause méridienne et d'activités périscolaires.



*Carnaval au centre de loisirs du Gua.*

## Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

En 2020-2021, le CLAS a proposé à des collégiens de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> de partir « à la découverte des métiers de la mer ». Leurs rencontres avec de nombreux professionnels donneront lieu à la réalisation d'une vidéo avec l'association MO-TV, et d'une bande dessinée sous la houlette de l'auteur Thibaut Lambert.



## Les Locaux Jeunes

Labellisés « structure engagée dans l'accompagnement de projet de jeunes », les Locaux Jeunes sont dédiés aux adolescents de 11 à 17 ans et proposent de nombreuses sorties et animations tout au long de l'année, les mercredis, samedis et après le collège, en période scolaire, et du lundi au vendredi pendant les vacances.

**En 2020, 116 jeunes ont participé aux activités de loisirs**, d'éducation artistique et culturelle ou de prévention : ateliers théâtre, réalisation de vidéos, séjours d'été... Inscrits dans le dispositif « Promeneurs du Net », les Locaux Jeunes assurent une présence éducative sur les réseaux sociaux pour créer et maintenir du lien, écouter, conseiller et soutenir.

## LE SPORT, LA CULTURE ET LA VIE ASSOCIATIVE



**Alain BOMPARD**

Vice-président  
chargé de la culture, du sport et de la  
coopération interterritoriale, suit l'activité  
des associations et les actions d'éducation  
artistique et culturelle.

Intervention du Bénin International Musical au centre de loisirs de Marennes-Plage.

# Soutien à la vie associative

La Communauté de Communes du Bassin de Marennes soutient le sport notamment en assurant la gestion et l'entretien d'équipements comme le complexe sportif (judo et athlétisme), la salle omnisports, ou l'école de voile. Elle aide également financièrement les associations culturelles et sportives dont les activités sont identifiées comme d'intérêt communautaire, au travers d'une subvention annuelle.

Associations	Subventions 2020
École de musique intercommunale	32 500 €
Centre Nautique de Plein Air - École de voile	20 000 €
Basket du Bassin de Marennes-Bourcefranc	12 000 €
Athlétisme Marennes Presqu'île d'Arvert (AMPA)	11 500 €
Judo club du Bassin de Marennes	6 300 €
Festival Entre Vents et Marais	2 300 €
Festival Afrique en Scène	1 000 €
Association Plus de Sons	500 €
Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM)	500 €
Association des Jeunes Sapeurs-Pompiers section Marennes Oléron	400 €
Association Mot en Fêtes	300 €
Association ANATOLE	300 €
<b>TOTAL</b>	<b>87 600 €</b>

# Éducation artistique et culturelle

La Communauté de Communes du Bassin de Marennes coordonne et met en œuvre un Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle (CTEAC) qui réunit la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), le Rectorat, le Conseil Départemental de la Charente-Maritime et la Communauté de Communes de l'île d'Oléron. Il vise à développer les projets de pratiques artistiques de 1 à 25 ans, en cohérence sur tout le territoire, en temps scolaire ou non.

Deux types de projets sont soutenus : les résidences d'artistes francophones (portées par la Communauté de Communes du Bassin de Marennes) et les projets des associations, Communes et autres établissements publics. Les projets sont élaborés et mis en œuvre suivant le rythme des années scolaires.

## En 2020-2021, l'EAC c'est :

- 30 000 € de subventions attribuées par la DRAC et 25 000 € de subventions attribuées par le Conseil Départemental,
- 20 projets soutenus au total,
- 120 000 € de coût total des projets (tous financements confondus), dont 23 850 € concernant les résidences d'artistes francophones (Hildebrandt et Bénin International Musical),
- 1 550 enfants et jeunes bénéficiaires dont 600 concernant les résidences d'artistes francophones.

## LE TOURISME ET LE PATRIMOINE



*Le passage du Tour de France (ici à Brouage) le 8 septembre, a permis de prolonger la saison touristique et de promouvoir le territoire.*



**Guy Proteau,**  
Vice-président

*a en charge les dossiers liés au tourisme et au patrimoine sur le Bassin de Marennes, avec notamment le développement des pistes cyclables et l'application de la taxe de séjour intercommunale.*

*Maire de Bourcefranc-Le Chapus*

# Tourisme et patrimoine

La compétence tourisme est exercée par l'Office de Tourisme de l'île d'Oléron et du Bassin de Marennes.

## → Le tourisme en 2020 :

- 10 149 visiteurs dans les bureaux d'information touristique du Bassin de Marennes.
  - 1 460 visiteurs au Moulin des Loges.
  - 1,25 million de visites et 3,8 millions de pages vues sur le site : [www.ile-oleron-marennes.com](http://www.ile-oleron-marennes.com)
  - 132 000 fans et 15 millions de personnes touchées sur Facebook.
  - 22 000 abonnés sur Instagram.
- 15 émissions de télévisions ou radios nationales dont « Des Racines et des Ailes », « Échappées Belles », *Europe 1...*
  - 70 parutions dans la presse écrite nationale ou régionale dont *Le Figaro Magazine*, *La Voix du Nord*, *le JDD*, *Ouest France*, *Rustica*, *Elle...*

## → Les projets en 2020 :

- Accompagnement des saisonniers : renouvellement du pass saisonnier qui permet de bénéficier d'avantages chez des prestataires partenaires, réédition d'un guide et mise en place d'un site dédié [www.saisonniers-marennes-oleron.fr](http://www.saisonniers-marennes-oleron.fr) qui apporte une multitude d'informations pratiques (transport, santé, logement, emploi...)
- Finalisation du schéma d'accueil des camping-cars.

- Tourisme de racine : développement d'une offre à destination des nord-américains en quête de leurs origines. Travail sur le nouveau plan d'actions pour les trois prochaines années :

- créer et animer un réseau d'acteurs locaux autour du tourisme généalogique,
- développer des outils de communication,
- structurer des lieux et des événements forts autour de la généalogie,
- animer le projet.



Nouveau en 2020 au Moulin des Loges : un escape game sous forme de course contre la montre face à la montée des eaux.

## Covid 19 : accompagnement des acteurs du tourisme

- Mise en place d'une cellule d'écoute avec une ligne téléphonique et une adresse courriel dédiée.
- Veille et étude de tous les éléments juridiques/réglementaires (étude des décrets, lois, mesures de restrictions, port du masque...) et dispositifs d'aides (fonds de solidarité, aides nationales, locales, PGE...).
- Communication de tous ces éléments aux professionnels du tourisme : espace dédié sur le site internet de l'OT, groupe Facebook dédié, lettre électronique...

## LA GESTION DU PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE



*Le Moulin des Loges a été coiffé d'une nouvelle toiture au printemps.*

# Travaux et logistique

La Communauté de Communes assure l'entretien et les travaux de rénovation ou de mise en accessibilité de 16 bâtiments, lui permettant l'exercice de ses différentes compétences :

- la crèche « Cap au Vent Moussaillons » pour les enfants de 2 mois ½ à 6 ans,
- « le Château des enfants », accueil de loisirs pour les enfants jusqu'à 12 ans,
- quatre Locaux Jeunes pour les 11-17 ans,
- l'école de voile utilisée par le Centre Nautique et de Plein Air (CNPA),
- la salle omnisports,
- le complexe sportif (judo et athlétisme),
- la Plateforme de transit des produits de la mer pour les conchyliculteurs,
- deux déchèteries,
- les Offices de Tourisme de Brouage, Bourcefranc-Le Chapus et Le Gua,
- le siège de la Communauté de Communes,
- auxquels s'ajoutent l'aménagement et l'entretien des Parcs d'Activités Économiques et la gestion d'une aire d'accueil des Gens du voyage de 3,2 ha.

## → Les réalisations en 2020

- Réfection de la couverture tuiles du Moulin des Loges.
- Réfection d'une partie du parking de la Plateforme de transit des produits de la mer et travaux d'accès à la fibre pour le bâtiment.
- Remplacement des luminaires de la crèche par des luminaires LED.
- Modification du système de levage du filet de la cage marteau/disque du complexe sportif.
- Réparation de la couverture de la salle omnisports et remplacement des poutres en bois du préau.
- Création d'un chemin d'accès à la cale dans l'enceinte de l'école de voile.
- Réfection de la voirie intérieure de la déchèterie Le Bournet.
- Mise en place d'enrochements sur les pistes cyclables de Marennes.



*Réfection de 200 m. de voirie à la déchèterie Le Bournet.*

## L'accueil des Gens du voyage

En 2020, la CdC a accueilli 14 groupes de Gens du voyage, soit environ 390 caravanes.





Bourcefranc-Le Chapus • Marennes-Hiers-Brouage •  
Le Gua • Nieulle-sur-Seudre • Saint-Just-Luzac •  
Saint-Sornin •

### **Communauté de Communes du Bassin de Marennes**

10 rue du Maréchal Foch - BP 50 028 - 17320 Marennes-Hiers-Brouage

Tél. 05 46 85 98 41

contact@bassin-de-marennes.com

**[www.bassin-de-marennes.com](http://www.bassin-de-marennes.com)**

Suivez toute l'actualité de la Communauté de Communes  
du Bassin de Marennes sur :



**cdc.bassindemarennes**



**CdC\_Marennes**

Code Général des Collectivités Territoriales, article L.5211-39 alinéa 1

Le Président de l'EPCI adresse chaque année au Maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au conseil municipal en séance publique, au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'EPCI sont entendus. Le Président de l'EPCI peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier.

Tous droits de reproduction réservés - Directeur de la publication : Patrice BROUHARD - Rédacteur : Olivier THIMONIER - Photos : CdC du Bassin de Marennes sauf mention.

